

Lancement de la nouvelle édition de l'enquête Conditions de travail et risques psychosociaux auprès des ménages

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 4 juillet 2024

Le 1^{er} juillet 2024, l'Insee et la Dares, le service statistique du ministère en charge du Travail, lancent la nouvelle enquête *Conditions de travail et risques psychosociaux* (CT-RPS).

Les enquêteurs de l'Insee s'entretiendront avec 45 500 ménages en France métropolitaine et dans les départements et régions d'outre-mer, dont 1 500 à La Réunion et 1 500 à Mayotte. Au sein de ces ménages, les personnes en emploi seront interrogées sur leur activité professionnelle, l'organisation du travail, les contraintes physiques ou psychosociales, leur trajectoire d'activité professionnelle, leur formation, leur santé physique et mentale, etc.

Une enquête pour rendre compte de l'évolution des conditions de travail et du vécu au travail

L'enquête vise à mieux connaître les conditions de travail et les risques au travail de l'ensemble des personnes en emploi en France, sous divers angles tels que les horaires, les discriminations et le harcèlement, la pénibilité, la santé au travail ou le télétravail par exemple. Elle permet des analyses fines et précises par secteur d'activité, par profession, par âge ou par genre. L'enquête se déroule tous les quatre ans environ depuis 1978. Elle rend compte de l'évolution des conditions de travail et du vécu au travail.

L'enquête est réalisée par l'Insee et conçue par la Direction de l'Animation, de la Recherche, des Études et des Statistiques (Dares) du ministère en charge du Travail, en partenariat avec la Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (Drees) du ministère en charge de la Santé et la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique (DGAFP) du ministère de la Fonction publique. [Pour en savoir plus sur l'enquête](#)

Un échantillon de ménages tirés au sort

Pour disposer de résultats représentatifs de l'ensemble des ménages résidant en France, il n'est pas nécessaire d'interroger chaque ménage. Cela prendrait trop de temps et coûterait trop cher. Un échantillon de ménages est donc tiré au sort aléatoirement. L'enquête 2024 initialise un panel : les ménages interrogés cette année seront par la suite réinterrogés dans quatre ans, afin de comprendre les évolutions de leurs conditions de travail.

Des données anonymes et des réponses protégées

La collecte est placée sous la responsabilité de l'Insee. Cette enquête est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique à caractère obligatoire. Les réponses seront confidentielles, comme pour toutes les enquêtes menées par l'Institut

Les enquêtes de l'Insee

L'Insee consacre des moyens importants pour obtenir des estimations fiables et précises de ses indicateurs. Les données sont obtenues soit par des enquêtes à grande échelle auprès des ménages et des entreprises, soit via le recueil de données administratives. Les enquêtes comme CT-RPS permettent d'observer l'évolution des comportements économiques et sociaux des ménages et des personnes.

[Le calendrier des enquêtes auprès pour 2024 et 2025 des particuliers et des entreprises](#)

Ce que l'enquête Conditions de travail et risques psychosociaux permet de savoir

- En 2019, 37 % des salariés ne se sentent pas capables de faire le même travail jusqu'à leur retraite
- En 2016, 13 % des salariés déclarent recevoir des reproches de leur entourage, en raison de leur manque de disponibilité lié aux horaires de travail

Publications produites à partir de l'enquête Conditions de travail et risques psychosociaux

[« Quels facteurs influencent la capacité des salariés à faire le même travail jusqu'à la retraite ? »](#)

[« Conciliation difficile entre vie familiale et vie professionnelle : Quels sont les salariés les plus concernés ? »](#)

[« 35 ans d'évolutions des conditions de travail »](#)